

CONSEIL ACADEMIQUE DU 25 JANVIER 2024

Délibération n°01/2024

ELECTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE OU DU VICE-PRÉSIDENT ÉTUDIANT

Membres présents : 38

Membres représentés : 29

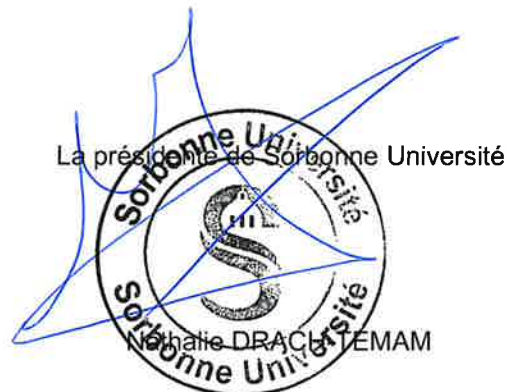
Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de Sorbonne Université et notamment l'article 7 ;

Vu les candidatures de Mesdames Mélodie TRAN THUAN et Myriam ABITBOL ;

LES MEMBRES DU CONSEIL ACADEMIQUE ÉLISENT MADAME MÉLODIE TRAN THUAN, VICE-PRÉSIDENTE ÉTUDIANTE, AVEC 44 VOIX, CONTRE 7 VOIX POUR MADAME MYRIAM ABITBOL, 5 VOTES BLANCS (56 VOTANTS – 11 REFUS DE PRENDRE PART AU VOTE).

La présidente de Sorbonne Université



Nathalie DRACHTEMAM

CONSEIL ACADEMIQUE DU 25 JANVIER 2024

Délibération n°02/2024

**DESIGNATION DES USAGERES ET USAGERS DE LA SECTION DISCIPLINAIRE COMPETENTE A
L'EGARD DES USAGERES ET USAGERS**

Membres présents : 12

Membres représentés : 3

Vu le code de l'éducation et notamment l'article R811-14;

**LES MEMBRES DU CONSEIL ACADEMIQUE ONT DÉSIGNÉ
A L'UNANIMITÉ (14 VOTANTS – 1 REFUS DE PRENDRE PART AU VOTE) LES MEMBRES SUIVANTS :**

- Monsieur Julien COUSINARD
- Madame Yana BERKOVSKAYA
- Monsieur Etienne MANTEAU
- Madame Cassandra CRESPIAN
- Monsieur Lucien RABASSE
- Madame Ada DESIDERI
- Monsieur Martin TROUBOUL
- Madame Emma BOIZOT

La présidente de Sorbonne Université



Nathalie DRACH-TEMAM



CONSEIL ACADEMIQUE DU 25 JANVIER 2024

Délibération n°03/2024

**REMPLACEMENT D'UN MEMBRE AU SEIN DE LA SECTION DISCIPLINAIRE COMPÉTENTE A
L'EGARD DES USAGERES ET USAGERS**

Membres présents : 11

Membres représentés : 6

Vu le code de l'éducation et notamment l'article R811-14;

Vu la délibération n°03/2022 du conseil académique,

Considérant le départ en retraite de Monsieur Louis DUPONT,

**LES MEMBRES DU CONSEIL ACADEMIQUE ONT DÉSIGNÉ A L'UNANIMITE (17 VOTANTS) MONSIEUR MARC
BITOUN POUR SIEGER EN TANT QUE REPRESENTANT DES PROFESSEURS DES UNIVERSITES OU PERSONNELS
ASSIMILES AU SEIN DE LA SECTION DISCIPLINAIRE COMPETENTE A L'EGARD DES USAGERES ET USAGERS**

La présidente de Sorbonne Université



CONSEIL ACADEMIQUE DU 25 JANVIER 2024

Délibération n°04/2024

**REMPLACEMENT D'UN MEMBRE AU SEIN DE LA SECTION DISCIPLINAIRE COMPÉTENTE A
L'EGARD DES ENSEIGNANTES-CHERCHEUSES ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS**

Membres présents : 7

Membres représentés : 1

Vu le code de l'éducation et notamment l'article R.712-13 ;

Vu la délibération n°02/2022 du conseil académique,

Considérant la promotion au grade de professeur des universités de Madame Sophie NEVEU,

**LES MEMBRES DU CONSEIL ACADÉMIQUE ONT DÉSIGNÉ A L'UNANIMITÉ (8 VOTANTS) MADAME CAMILLE
VATIER POUR SIEGER EN TANT QUE REPRESENTANTE DES MAITRES DE CONFERENCES OU MAITRES
ASSISTANTS OU PERSONNELS ASSIMILÉS AU SEIN DE LA SECTION DISCIPLINAIRE COMPÉTENTE A L'EGARD
DES ENSEIGNANTES-CHERCHEUSES ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS**

La présidente de Sorbonne Université



Nathalie DRACH-TEMAM